



---

**Commission économique pour l'Europe**

Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement

**Comité d'examen du respect des dispositions****Neuvième réunion**

Genève (en ligne), 28 et 29 avril 2021

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire annoté de la neuvième réunion du Comité d'examen du respect des dispositions\***

**Qui se tiendra virtuellement et s'ouvrira le mercredi 28 avril 2021 à 10 heures**

**I. Ordre du jour provisoire**

1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour.
2. Projet de guide à l'usage du Comité d'examen du respect des dispositions du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants.
3. Demandes soumises, questions renvoyées et communications présentées.
4. Registres nationaux des rejets et transferts de polluants dans les États membres de l'Union européenne.
5. Questions diverses.
6. Adoption des conclusions de la réunion.

**II. Annotations****1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

*Date et heure : mercredi 28 avril, de 10 heures à 10 h 5.*

---

\* Il a été convenu que le présent document serait publié après la date normale de publication en raison de circonstances indépendantes de la volonté du soumetteur.



Le Comité sera invité à adopter l'ordre du jour de sa neuvième réunion, tel qu'il figure dans le présent document.

## **2. Projet de guide à l'usage du Comité d'examen du respect des dispositions du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants**

*Date et heure : mercredi 28 avril, de 10 h 5 à 10 h 45.*

Le Comité examinera un projet de guide à l'usage du Comité d'examen du respect des dispositions du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants visant à aider le Comité d'examen du respect des dispositions à conduire ses procédures.

## **3. Demandes soumises, questions renvoyées et communications présentées**

*Date et heure : mercredi 28 avril, de 10 h 45 à 13 heures et de 14 h 30 à 15 heures.*

Conformément aux procédures applicables, le Comité examinera toute demande soumise par une Partie au sujet du respect par une autre Partie de ses obligations au titre du Protocole, toute demande soumise par une Partie concernant la manière dont elle s'acquitte de ses propres obligations, toute question renvoyée par le secrétariat concernant l'éventuel non-respect des dispositions par une Partie ou toute communication émanant du public concernant le respect des dispositions par les Parties, ainsi qu'il est prévu aux paragraphes 15 à 24 de l'annexe de la décision I/2 de la Réunion des Parties (ECE/MP.PRTR/2010/2/Add.1). Dans ce cadre, le Comité examinera les nouvelles communications reçues avant le 1<sup>er</sup> février 2021, en l'occurrence la communication PRE/PRTRPCC/C/2020/1 concernant l'Ukraine<sup>1</sup>, en particulier en ce qui concerne sa recevabilité, ainsi que toute question qui pourra être soulevée avec la Partie intéressée ou avec l'auteur de la communication.

## **4. Registres nationaux des rejets et transferts de polluants dans les États membres de l'Union européenne**

*Date et heure : mercredi 28 avril, de 15 heures à 17 heures et jeudi 29 avril, de 10 heures à 11 h 25.*

Conformément au mandat qui lui a été confié en vertu du paragraphe 14 b) de l'annexe de la décision I/2 de la Réunion des Parties (ECE/MP.PRTR/2010/2/Add.1), à savoir examiner toute question de respect des dispositions non mentionnée au paragraphe 13 de l'annexe de la décision I/2, le Comité, à sa septième réunion (Genève, 1<sup>er</sup> et 2 avril 2019), a nommé un rapporteur chargé d'examiner plus avant la question des registres nationaux des rejets et transferts de polluants dans les États membres de l'Union européenne (ECE/MP.PRTR/C.1/2019/2, par. 7 et 8). À sa huitième réunion (Genève, 30 et 31 mars 2020), le Comité a examiné le projet de conclusions présenté par le rapporteur et a convenu qu'il avait besoin de plus d'informations pour étudier la question plus avant. À cet effet, il a décidé d'adresser des questions à la Finlande en vue d'obtenir des éclaircissements sur les éléments qu'elle avait communiqués à ce sujet dans son rapport national de mise en œuvre de 2017 (ECE/MP.PRTR/C.1/2020/2, par. 5 à 7)<sup>2</sup>. À sa neuvième réunion, le Comité examinera la lettre contenant la réponse de la Partie concernée et toute autre question pertinente.

<sup>1</sup> Consultable à l'adresse : <http://staging2.unece.org.net4all.ch/environmental-policy/conventions/public-participation/protocol-on-prtrs/protocol-bodies/envppprtr-cc/communications-from-the-public/preprtrpccc20201-ukraine.html>.

<sup>2</sup> Correspondance consultable à l'adresse : <http://staging2.unece.org.net4all.ch/environmental-policy/conventions/public-participation/protocol-on-prtrs/protocol-bodies/envppprtr-cc/correspondence.html>.

## **5. Questions diverses**

*Date et heure : jeudi 29 avril, de 11 h 25 à 11 h 30.*

Les membres du Comité et les participants seront invités à examiner toute question qui pourrait avoir été proposée et acceptée au titre de ce point au moment de l'adoption de l'ordre du jour.

## **6. Adoption des conclusions de la réunion**

*Date et heure : jeudi 29 avril, de 11 h 30 à midi.*

Le Comité sera invité à adopter les principales conclusions de la réunion.

---